

## L'éducation pour le développement socio-économique du Cameroun

### [ Education for socio-economic development of Cameroon ]

*EHODE ELAH RAOUL<sup>1</sup> and Elizabeth TAMAJONG<sup>2</sup>*

<sup>1</sup>Chargé de Recherche, Centre National d'Éducation/Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CNE/MINRESI), Yaoundé, Cameroun

<sup>2</sup>Directeur de recherche ; Chef de Centre National d'Éducation (CNE/MINRESI), Enseignante Associée, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Département d'Éducation à l'Université de Yaoundé I, Yaoundé, Cameroun

---

Copyright © 2015 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** A diploma is one of the indicators for the measurement of the educational level of an individual. In Cameroun, it remains a good distributed within the working population age with the young population accounting for an average of 43, 6% of the total population. With this, one predicts a high potential school request. In this respect, the Sectorial Strategy of Education, which arises from the Document of Strategy for Growth and Employment (DSCE) set-up by the Cameroonian Government, stresses on the training and the development of the human capita in order to equip each citizen with the capacities necessary to build an emergent economy by 2035. Comparatively, there is need to examine the relationship between economic growth and education. The objective of this study is to analyse the role and the place of education in the socio-economic development of Cameroun, by the means of an existing documentary review and data of investigations into education carried out by the National Institute of Statistics (INS) in Cameroun. From this, we arrived at the conclusion that education is in the middle of the socio-economic development of the country. However, the offer of education and the level of insertion of the graduates remains very weak. This situation requires an additional effort of the authorities and the partners of development in the direction of professionalising the educational system in Cameroun.

**KEYWORDS:** Education, socio-economic development, Cameroun.

**RÉSUMÉ:** Le diplôme est un des indicateurs de mesure du niveau d'instruction d'un individu. Au Cameroun, celui-ci reste un bien diversement réparti au sein de la population en âge de travailler. Avec une population jeune représentant en moyenne 43,6% de la population totale, on présage une demande scolaire potentielle élevée. À cet égard, la Stratégie Sectorielle de l'Éducation, qui découle du Document de Stratégie pour la Croissance et d'Emploi (DSCE) mise sur pied par le Gouvernement camerounais, met l'accent sur la formation et le développement du capital humain afin de doter chaque citoyen des capacités nécessaires pour bâtir une économie émergente à l'horizon 2035. Au regard de la nécessité de l'examen du lien entre la croissance économique et l'éducation, l'objectif de travail était d'analyser le rôle et la place de l'éducation dans le développement socioéconomique au Cameroun. Par le biais d'une revue documentaire existante et des données d'enquêtes sur l'éducation menées par l'INS Cameroun, nous sommes arrivés à la conclusion que l'éducation est au cœur du développement socioéconomique du Cameroun. Cependant, l'offre d'éducation et le niveau d'insertion des diplômés restent encore faibles. Cette situation nécessite un effort supplémentaire des pouvoirs publics et des partenaires au développement dans le sens de la professionnalisation des enseignements au Cameroun.

**MOTS-CLEFS:** éducation, développement socio-économique, Cameroun.

## 1 INTRODUCTION

Les perspectives de relance économique du Cameroun trouvent leur ancrage dans la vision du Président de la République qui, à l'horizon 2035, entend faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. Cela passe par la réalisation de quatre objectifs généraux : (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ; (ii) devenir un pays à revenu intermédiaire ; (iii) atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé et ; (iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique ([1]). Il s'agira de relever le taux de croissance dans un cadre macroéconomique stable et de réunir les conditions d'insertion de l'économie nationale dans l'économie mondiale, afin d'améliorer les conditions de vie des populations. De ce point de vu, tous les secteurs d'activités se trouvent directement interpellés. À cet égard, la stratégie de croissance est axée sur la relance de la production à travers le développement des infrastructures, l'amélioration de la productivité et la diversification des échanges commerciaux. Elle sera soutenue par une gestion saine et optimale des finances publiques, le renforcement de la gouvernance, l'amélioration du climat des affaires, la diversification des instruments et sources de financement de l'économie et le renforcement des capacités des ressources humaines ([1]). La question du renforcement de capacités des ressources humaines étroitement liée à l'éducation (formation) nous intéresse au plus haut point dans cette étude. Car si le Cameroun aspire à une émergence en 2035, il devient impératif de déterminer l'impact de l'éducation sur le développement socioéconomique du pays. Cette réflexion conduit à la mise en évidence du rôle de l'éducation d'une part, et la capacité de l'économie à absorber cette ressource humaine.

En effet, la mesure du rôle économique de l'éducation passe par l'évaluation du lien entre l'éducation et la croissance économique qui constitue à la fois l'origine historique, conceptuelle et l'aboutissement de la théorie du capital humain ([2]). À ce titre, [3] précise que l'éducation explique en grande partie la productivité totale des facteurs. Faisant suite à cette analyse, [4] fait observer que l'analyse théorique et empirique du rôle économique de l'éducation a suivi deux voies parallèles : la voie de la macroéconomie et celle de la microéconomie. Malgré cette différenciation des voies, l'objectif visé reste le même : définir et mesurer le rendement de l'investissement en capital humain pour la société ([2]). De ce fait, ces études avaient pour vocation de montrer qu'on ne peut prétendre mesurer la rentabilité sociale de l'investissement éducatif, déterminer l'origine ou la nature et les mécanismes par lesquels l'éducation aurait une valeur productive, si on ne peut pas dégager la cohérence des différents éléments empiriques dont on dispose ([2]). Or la mise à contribution de la littérature tant en microéconomie et qu'en macroéconomie, soulève une certaine contradiction en termes de résultat ([5] et [6]). La première contradiction est liée aux difficultés méthodologiques auxquelles sont confrontées toutes les approches du fait de la nature et de la qualité des données statistiques disponibles : la possibilité de mise en cause des résultats. La seconde contradiction est liée à la façon dont l'éducation agit sur la production de richesse et les conditions dans lesquelles elle joue un rôle important dans l'économie. Pour faire face à ces difficultés, certains modèles inspirés de la théorie de la croissance endogène intègre l'éducation non plus dans une fonction de production mais plutôt dans la capacité d'innovation des économies. D'autres par contre, précisent que l'éducation augmente moins la productivité des travailleurs que la capacité des individus à allouer de manière optimale leurs ressources et à s'adapter aux transformations de l'environnement économique [2] (Gurgang, 1999).

Dans un contexte national caractérisé par une économie morose, une forte croissance démographique de la population jeune sans emploi, et un environnement international en proie à de profondes mutations scientifiques et technologiques, le secteur éducatif du Cameroun est astreint aujourd'hui à un effort de modernisation [1]. Appelée capital humain, l'éducation et la formation sont reconnues comme facteurs améliorant les compétences et la productivité des individus dans une nation ou dans une entreprise. Ainsi, l'éducation désigne l'ensemble des facultés qu'un individu peut mobiliser pour s'assurer des revenus monétaires ([2]). Si dans d'autres continents, notamment les États Unis d'Amérique et l'Europe, le système éducatif est mieux structuré et contribue activement à la création des richesses, la situation de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier n'est pas aussi reluisante. Cette différenciation apparente peut s'expliquer par le fait que l'éducation agit sur la croissance à travers plusieurs canaux que sont l'espérance de vie, le taux de natalité et la nutrition ([7], [8] et [9]). À ces canaux, on peut ajouter trois autres facteurs à l'instar des externalités technologiques de [7], des innovations technologiques liées à l'acquisition de nouvelles connaissances et enfin de la capacité d'adopter et de s'adapter les transmises par l'éducation aux individus pour se familiariser avec les nouveaux outils ou procédés de production et au progrès technique ([10]).

En effet, l'Afrique est le continent où le déficit social est plus marqué grâce au triptyque pauvreté-sida-illettrisme. Ce constat amène les observateurs à établir un lien entre le niveau d'éducation, l'analphabétisme et d'autres maux qui minent l'Afrique ([11]). Au Cameroun, les ressources publiques allouées au secteur éducatif sont faibles et près de la moitié de la population jeune du pays n'a pas une scolarisation primaire complète ([1]). Ainsi, pour remédier à la situation, au cours de l'année scolaire 2008/2009, l'État a alloué pour le seul secteur de l'Éducation, environ 15,5% de son budget total, soit un montant de 357,609 milliards, montant en augmentation de près de 1,4% par rapport à l'année scolaire 2007/2008 avec taux

net de scolarisation primaire en augmentation de 0,3 point entre 2001 et 2007 ([1]). Le nombre d'analphabètes n'a presque pas changé en six ans ; le taux d'alphabétisation des individus âgés de 15 à 24 ans n'a évolué que de 0,8 point, passant de 82,3% à 83,1% sur la période (2001-2007).

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, la demande effective dans l'enseignement primaire est de 3 350 662 dont 46% de sexe masculin. Dans l'enseignement secondaire, au cours de la même année scolaire, le nombre d'élèves est de 1 013 667, dont 47% de filles. Pour ce qui est de l'offre de service d'éducation, dans le même niveau, le nombre d'enseignants dans le secteur public est de 49 043 dont 43% de femmes. Le nombre d'établissement est 31 856 dont 30% sont du secteur privé. Le nombre de salles de classe offert est 69 804 dont 32,52% appartiennent au secteur privé ([1]).

Avec une population jeune représentant en moyenne 43,6% de la population totale, on présage une demande scolaire potentielle élevée. À cet égard, la Stratégie Sectorielle de l'Éducation, qui découle du Document de Stratégie pour la Croissance et d'Emploi (DSCE) mise sur pied par le Gouvernement camerounais, met l'accent sur la formation et le développement du capital humain afin de doter chaque citoyen des capacités nécessaires pour bâtir une économie émergente à l'horizon 2035. Cette ambition traduit le fait le plus important pour un individu n'est pas seulement de se former mais surtout de pouvoir s'insérer sur le marché du travail. À ce titre, l'enquête ECAM 2 réalisée en 2008 ([12]) montre que 89% des jeunes de 25 à 34 ans sont soit occupés, soit en quête d'emploi. Parmi ceux qui sont occupés, 75% exercent dans le secteur informel avec généralement un faible niveau d'instruction. D'où la nécessité de l'examen de la relation éducation-crédation de richesse ([13]).

L'analyse de la relation entre l'éducation et la croissance économique au Cameroun apparaît intéressante, ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le Cameroun fait partie des pays de l'Afrique Subsaharienne qui concentre le plus grand nombre de pauvres. Ensuite, l'éducation est perçue comme l'un des moteurs de la croissance et du développement en raison de ses nombreuses vertus sur le développement économique et social. De ce fait, son amélioration permettrait à la population de mieux de se représenter, mieux exploiter les opportunités économiques et de combattre la pauvreté. Au regard de cette nécessité de l'examen du lien entre la croissance économique et l'éducation, l'objectif de travail est **d'analyser le rôle et la place de l'éducation dans le développement socioéconomique au Cameroun**. De manière spécifique, il s'agit, premièrement, d'analyser l'influence de l'éducation sur les performances économiques à travers l'amélioration de la productivité et l'augmentation de la richesse agrégée, et deuxièmement, de déterminer le rôle de l'éducation dans la construction sociale par le biais de la promotion des valeurs sociales modèles d'autre part.

## 2 L'ÉDUCATION ET LE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE

### 2.1 UNE PRESENTATION DE L'UNIVERS DU SYSTEME EDUCATIF CAMEROUNAIS

Le système d'éducation camerounais comprend les secteurs formel, non formel et informel. Pour ce qui est du secteur formel, il était placé sous la responsabilité de deux départements ministériels : le ministère de l'enseignement secondaire et le ministère de l'enseignement supérieur. Après avoir subi plusieurs réorganisations (décrets n° 95/041 du 7 mars 1995 et n°2002/004 du 4 janvier 2002), depuis 2004, le ministère de l'enseignement secondaire a été divisé en deux : le ministère de l'éducation de base et le ministère des enseignements secondaires. De ce fait, depuis 2009, le système éducatif comprend quatre ministères : le ministère de l'éducation de base, le ministère des enseignements secondaires, le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle et le ministère de l'enseignement supérieur ([13]).

Créé par décret présidentiel n°2005/140 du 25 avril 2005, le Ministère de l'éducation de Base (MINEDUB) est en charge des activités académiques concernant les enseignements Maternel, Primaire et Normal. De ce point de vu, il est chargé, sous la responsabilité d'un inspecteur Général, de la définition des grandes orientations pédagogique et de la conception des programmes des enseignements maternel, primaire et des formations des personnels enseignants auxiliaires ; de la coordination, de la supervision, du suivi et de l'évaluation des activités dévolues aux inspections de pédagogies ; du suivi des activités des structures des examens et des concours ; du contrôle et de l'évaluation du système éducatif de Base camerounais. De plus, il procède à une adaptation permanente de la pédagogie à l'évolution de la science, de l'application de la politique gouvernementale en matière de manuels scolaires et autres outils didactiques, des relations, en matière de recherche, avec les universités et les écoles de formation ([13]). À ce titre, les enfants concernés par ce type d'enseignement sont âgés de 4 ans pour une formation de deux s'agissant de la maternel. Quant à l'enseignement primaire, il est obligatoire et gratuit au Cameroun. Pour une durée de 6 ans, il accueille les enfants âgés de 6 ans en moyenne et comprend deux sous-systèmes dont la fin du cycle est sanctionnée par le Certificat d'étude primaire (CEP) pour le système francophone ou le First School-leaving Certificate (FSLC) pour le système anglophone.

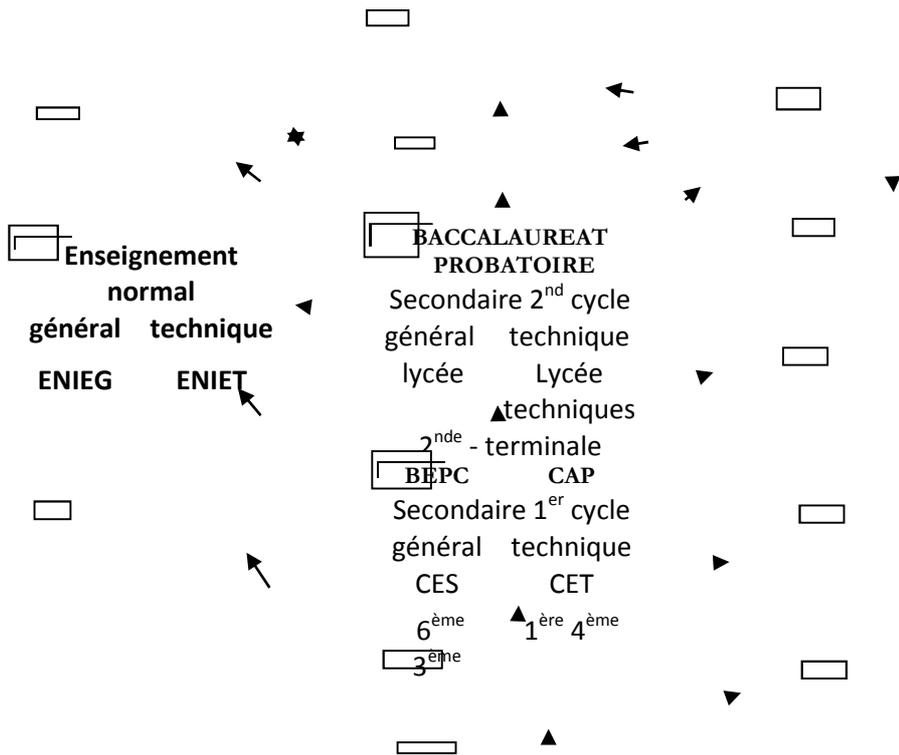
Pour ce qui est du Ministère des enseignements secondaires (MINESEC), il a été créé par décret du Président de la République n°2004/322 du 8 décembre 2004. Sa mission principale est la mise en œuvre et l'évaluation de la politique gouvernementale en matière d'enseignement secondaire général, technique et normal. Faisant suite aux dispositions du décret du Président de la République n°2005/139 du 25 avril 2005, le MINESEC est assisté dans ses fonctions par un Secrétaire d'État en plus des autres directions et inspection générales. La principale cible du MINESEC c'est les enfants âgés de 6 ans en moyenne. Ce Ministère assure la coordination des activités liées à l'enseignement secondaire général et technique pour une durée de 7 ans organisées en deux cycles pour chacun des deux systèmes.

Pour le système francophone, le premier cycle d'une durée de 4 ans est sanctionné par l'obtention d'un brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC) et d'un Certificat d'aptitude Professionnelle (CAP) pour l'enseignement secondaire technique le second cycle quant à lui, d'une durée de trois ans est couronné par l'obtention d'un Baccalauréat, après l'obtention d'un certificat de probation en classe de première, pour l'enseignement secondaire général et technique ([13]). S'agissant du système anglophone, la donne est un peu différente. À ce titre, le premier cycle sanctionné par l'obtention du Général Certificat of Education, ordinary level (GCE O-Level). Quant au second cycle, sa durée est de deux ans au terme duquel, l'élève obtient le diplôme de GCE Advanced level (GCE A-level)

Pour l'enseignement supérieur, il est assuré par les universités placées sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur. À ce titre, l'univers est composé des universités d'États et privés. Les principaux diplômes délivrés par ses institutions pour le premier cycle sont : le diplôme d'études Universitaire générales (DEUG), le diplôme d'études scientifiques générales (DSEG) et le brevet de technicien supérieur (BTS), le Higher National diploma, le diplôme supérieur d'études professionnelles (DSEP), le higher Professional diploma et le diplôme d'État d'infirmier. Pour le second cycle, les diplômes obtenus à la fin de la formation sont : la licence, la licence professionnelle ou le bachelor degree, le diplôme d'ingénieur agronome, le diplôme d'études scientifiques générales agronomiques, le diplôme d'ingénieur de conception ; la maîtrise et le master degree sont obtenus deux ans après la licence ou la bachelor's. Pour le troisième cycle, les diplômes obtenus sont : le diplôme des études approfondies (DEA), le diplôme des études professionnelles approfondies (DEPA), le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) et le doctorat. Avec le système LMD, introduit depuis 2007-2008, les diplômes délivrés sont la licence master et doctorat ([13]).

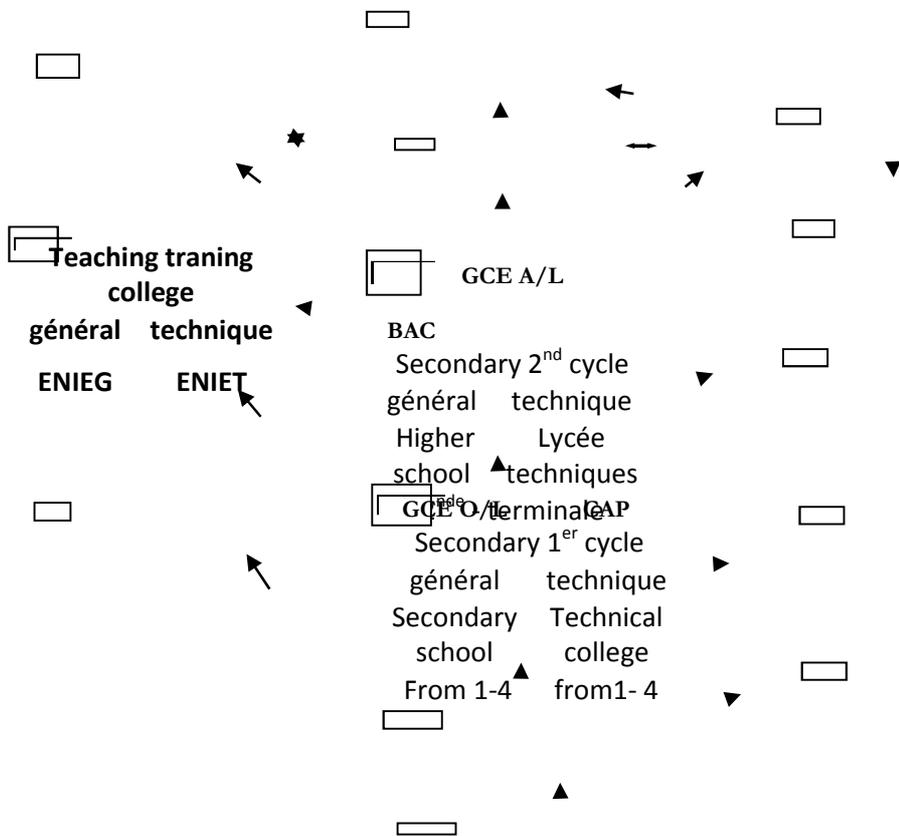
Parlant de l'éducation non formelle, elle est sous le contrôle de plusieurs départements ministériels : Éducation nationale, agriculture, culture, jeunesse etc. le Ministère le plus en vue est celui de la jeunesse avec à sa tutelle plusieurs centre de formation : les établissements de formation des cadres de jeunesse et animation, le centre national d'éducation populaire et d'alphabétisation, les centres multifonctionnels de promotion des jeunes et le centre de production et de diffusion de la documentation pour la jeunesse ([13]). Pour plus de lucidité, il convient de visualiser la structure et l'organisation dudit système.

Schémas 1 : Structure du sous-système éducatif francophone



Source : [13]

Schéma 2 : Structure du sous-système éducatif anglophone



Source : [13]

L'observation de l'univers éducatif du Cameroun, traduit à suffisance la volonté du Gouvernement à renforcer l'alphabétisation des populations. Car l'accent est ainsi mis sur la professionnalisation des enseignements. Car l'éducation ne peut devenir un outil de production que si le transfert des diplômés des écoles, universités et centres de formations est effectif et avec aisance. Cette facilité permettra de réduire de manière sensible le taux de chômage dans l'économie. Pour mieux comprendre la situation qui prévaut, il est important de procéder à une évaluation de la liaison formation-insertion socioprofessionnelle.

### 2.2 ÉDUCATION ET INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

La problématique de l'insertion sur le marché du travail est un défi qui se pose avec acuité tant pour les pays développés que pour ceux en développement. La théorie du capital humain démontre que l'éducation joue un rôle prépondérant dans le développement d'un pays, en ce sens qu'elle améliore la qualité de la main d'œuvre et donc la productivité du travail. À cet égard, le Cameroun s'est lancé dans le vaste chantier de formation de la jeunesse pour une meilleure prise en charge de l'avenir du pays. Car il est convenu de tous que, les personnes qui ont suivi des études ont une meilleure situation sur le marché du travail en ce sens qu'elles sont moins confrontées au chômage et au sous-emploi ([1]).

Suite aux différentes réformes entreprises par l'État du Cameroun, dans le sens de la modernisation domaine de l'éducation depuis plusieurs années, on a assisté à une évolution croissante de la demande en éducation. À ce titre, la stratégie de formation s'est centrée vers le renforcement de l'adéquation formation-emploi. Cette vision est de plus en plus implémentée dans le cadre de la formation liée au système LMD (Licence, Master et Doctorat) avec pour principe, « un diplômé, un emploi ». Ainsi, la formation du capital humain nécessaire pour le développement du Cameroun est en Marche et prend de l'ampleur. Cette ambition s'inscrit dans la logique de la conférence sur « l'éducation en Afrique » tenue à Addis-Abeba en 1961. L'une des principales recommandations de cette conférence était que : « l'enseignement dans des conditions appropriées doit être un investissement productif qui contribue à l'augmentation de la croissance économique ». À ce titre, les États sont à pieds d'œuvre pour le renforcement de l'offre en éducation en adéquation avec les exigences des entreprises ([1]). De ce point de vue, on a assisté à une augmentation de la demande en éducation dans les trois niveaux d'enseignement : Les niveaux primaires, secondaires et supérieurs. Ainsi, le gouvernement camerounais par le biais des ministères en charge de l'éducation se fixe comme objectif stratégique de « contribuer à l'accroissement de l'offre d'emplois décent à travers le développement de l'offre et de la qualité de la formation, l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi et l'insertion professionnelle des chercheurs d'emplois ». Ainsi, le marché de l'emploi au Cameroun se caractérise par : un taux de chômage élargi estimé à 14% ; un taux de sous - emploi national évalué à 70% et des emplois dans le secteur informel d'environ 90%. En clair, le marché du travail en 2013 a généré 225000 emplois ([14])

Soit :

- les grands chantiers 7711 emplois ;
- les entreprises du secteur primaire, secondaire et tertiaire 164800 emplois ;
- les entreprises parapubliques et établissements publics administratifs 5230 emplois ;
- projets du budget d'investissement publique 10112 emplois ;
- administrations publiques 26159 emplois ;
- administrations privées 10700 emplois.

Pour une population totale estimée à 23 000 000 habitants, 22 5000 emplois nous semblent insuffisants pour le Cameroun au regard des mutations croissantes que connaît le monde. À ce titre, nous pensons que le problème ne se situe pas seulement au niveau du marché du travail aussi au niveau de la qualité de la formation reçue. À ce titre, l'évaluation des liens entre les activités exercées et la formation des personnes en âges de travailler d'une part et l'examen du lien entre la formation et le taux d'emploi d'autre part ([1]).

#### 2.2.1 FORMATION ET SITUATION D'ACTIVITÉ

En 2005, la première enquête sur l'emploi et le secteur informel a révélé que le taux de chômage était de 4,4% et le taux de sous-emploi de 75,8% au Cameroun. Cette étude avait permis de démontrer qu'au Cameroun, le problème d'insertion ne se pose pas en terme de chômage mais plutôt en terme de sous-emploi. Ainsi, les pouvoirs publics ont été amenés à prendre des décisions visant à faciliter l'accès à l'emploi de qualité. Ainsi, une orientation a été faite dans le sens du renforcement des politiques éducatives et de la formation professionnelle à travers des dotations budgétaires sans cesse croissantes des départements ministériels en charge de l'éducation. De plus, on a assisté au renforcement et/ou à la création des structures et agences de promotion de l'emploi.

La deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel [15] a révélé que le taux de chômage reste relativement faible (3,8%) et croît avec le niveau d'instruction avec un taux de sous-emploi situé à 70,6% (soit 5,2 points de moins par rapport à 2005). Ce sous-emploi est moins prononcé chez les personnes instruites que celles non scolarisées ([16]). Malgré les efforts consentis, l'insertion sur le marché du travail demeure une préoccupation permanente. La politique économique actuelle consignée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) accorde une place de choix à l'emploi productif et décent avec le capital humain comme moteur de l'émergence en 2035.

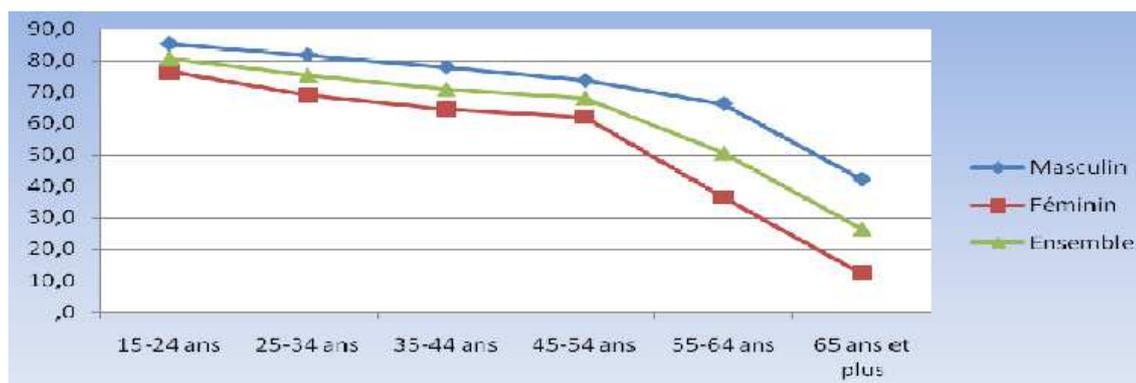
Le concept d'éducation recouvre à la fois la notion de formation classique moins orientée vers l'emploi et la formation professionnelle initiale ou continue orientée vers des groupes d'emplois spécifiques. Cette définition nous amène à identifier les individus selon leur statut de lettrisme : l'alphabètes, la scolarisés et professionnels, élément devant faciliter son insertion sur le marché du travail et donc d'être utile pour le développement de notre pays.

### 2.2.1.1 LE STATUT DE LETTRISME DES INDIVIDUS

#### 2.2.1.1.1 ALPHABETISATION

L'alphabétisation est mesurée à travers l'aptitude des membres du ménage à lire et/ou écrire une phrase simple en français ou en anglais, qui sont les langues officielles et principales langues de scolarisation au Cameroun. Selon la loi n°96 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 2 juin 1972, l'État assure à l'enfant le droit à l'instruction et l'enseignement primaire est obligatoire ([13]). Le taux d'alphabétisation au Cameroun et pour la proportion des individus âgés de 15 ans ou plus était de (71,2%) en 2010 ([15]). Ce taux a évolué passant respectivement de 66,7% en 2005 à 70,6% en 2007. Quel que soit la situation antérieure, la situation actuelle traduit un effort considérable tel que montré sur le graphique ci-dessous.

*Schéma 3 : Taux d'alphabétisation de la population camerounaise par sexe et par âges*



Source : INS[16]

#### 2.2.1.1.2 FREQUENTATION SCOLAIRE

S'agissant de la fréquentation scolaire, environ huit personnes sur dix ont déjà été à l'école (78%). Ce taux varie selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence. Tout comme l'alphabétisation, le taux de fréquentation scolaire est plus élevé au sein de la population masculine (84,8%) que féminine (71,8%). De même, il décroît avec l'âge passant de 90,5% pour la tranche d'âge 15-19 ans à 50% pour la tranche d'âge 60-64 ans. Les populations du milieu urbain sont plus scolarisées que ceux du milieu rural, avec respectivement 92,7% et 67,1%, soit un écart de 25,6 points ([12]). Le tableau ci-dessous décrit ce phénomène avec aisance.

**Tableau 1 : Taux de fréquentation par sexe de la population de 15 ans ou plus selon le groupe d'âge et le milieu de résidence Sexe**

groupe d'âges	Masculin	féminin	ensemble
15-19	94,9	86,4	90,5
20-24	90,3	80,7	85,5
<b>25-29</b>	<b>87,4</b>	<b>76,6</b>	<b>81,8</b>
<b>30-34</b>	<b>89,8</b>	<b>75,8</b>	<b>82,9</b>
<b>35-39</b>	<b>8,7</b>	<b>73,4</b>	<b>79,9</b>
<b>40-44</b>	<b>79,5</b>	<b>65,2</b>	<b>72,1</b>
<b>45-49</b>	<b>82,3</b>	<b>71,7</b>	<b>77,5</b>
<b>50-54</b>	<b>73,9</b>	<b>64,4</b>	<b>69,1</b>
<b>55-59</b>	<b>77,8</b>	<b>63,4</b>	<b>70,6</b>
<b>60-64</b>	<b>66,4</b>	<b>35,1</b>	<b>50,2</b>
<b>65-69</b>	<b>64,5</b>	<b>2,9</b>	<b>44,8</b>
<b>70-74</b>	<b>40,2</b>	<b>11,8</b>	<b>25,8</b>
<b>résidence</b>			
<b>urbaine</b>	<b>94,8</b>	<b>90,6</b>	<b>92,7</b>
<b>rurale</b>	<b>76,9</b>	<b>58,5</b>	<b>67,1</b>
<b>ensemble</b>	<b>84,8</b>	<b>71,8</b>	<b>78</b>

Source [16]

**Tableau 2 : Répartition (%) par sexe et milieu de résidence de la population de 15 ans ou plus selon le niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	Urbaine			Rural			Cameroun		
	Masculin	Féminin	ensemble	Masculin	Féminin	ensemble	Masculin	Féminin	ensemble
Non scolarisés	5,3	9,5	7,4	23,3	41,7	33,1	15,4	28,4	22,1
Primaire	21,4	23,8	22,6	38,2	34,2	36	30,8	29,9	30,3
Secondaire général 1 <sup>er</sup> cycle	21,5	27	24,3	19,6	14,7	17	20,4	19,8	20,1
Secondaire général 2 <sup>nd</sup> cycle	19,7	17,9	18,8	8,9	4,4	6,5	13,6	10	11,7
Secondaire technique 1 <sup>er</sup> cycle	7,2	5,5	6,4	4,4	2,3	3,3	5,6	3,7	4,6
Secondaire technique 2 <sup>nd</sup> cycle	6,3	4,1	5,2	1,6	0,9	1,3	3,7	2,3	2,9
supérieur	18,5	12,2	15,3	4,1	1,7	2,8	10,4	6,1	8,2
total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre moyen	9,9	9,1	9,5	7,3	6,6	7	8,6	7,9	8,3

Source : [16]

L'observation faite de ses tableaux montre bien que 100% des individus interrogés dans le cadre des enquêtes de [16], ne sont pas instruits ou le sont très peu. De ce fait, plusieurs raisons sont évoquées pour justifier leur non scolarisation. Il s'agit de :

Les raisons d'arrêt des études ou de non scolarisation sont multiples et varient selon le sexe et le milieu de résidence. Les principales raisons évoquées sont :

- ✓ Le manque de moyens financiers : Ce motif est évoqué par 49,4% de personnes concernées, soit 54,6% par les hommes et 45,0% par les femmes ;
- ✓ La préférence pour un apprentissage ou un travail (13,1% de personnes) : Elle est plus évoquée par les hommes que par les femmes et moins en milieu rural qu'en milieu urbain ;
- ✓ Échec scolaire : Il constitue également une importante cause des abandons scolaires et représente 7,0% de cas ;
- ✓ Les grossesses et les mariages : Cette cause concerne exclusivement les femmes et représente 9,8% de raisons de non fréquentation ;

- ✓ L'éloignement des établissements scolaires : Il constitue également une importante cause des abandons scolaires et représente 5,4% de cas ;
- ✓ D'autres causes d'abandon scolaire, qui représentent 3,9% de cas, sont évoquées entre autres : le handicap et la maladie (2,0%), et l'achèvement des études (1,8%) ([16]).

### 2.2.1.1.3 FORMATION PROFESSIONNELLE

Sur la base des données d'enquête de [16], on observe que 34,3% de personnes en âge de travailler ont suivi une formation professionnelle. Les domaines les plus sollicités sont : l'industrie de l'habillement (y compris la confection), le transport, les soins esthétiques, la menuiserie et les BTP. Par ailleurs, la plupart des personnes de 15 ans ou plus ayant suivi une formation professionnelle l'ont effectué sur le tas (informel) (67%) ou dans un centre ou institut de formation (26,7%) agréé ou non. Celles ayant suivi les formations professionnelles de niveau secondaire 1er cycle représentent 4,5%.

### 2.2.1.2 FORMATIONS ET SITUATION D'EMPLOI

Pour comprendre le degré d'incidence de l'instruction et de la formation sur la participation aux activités économiques, il convient d'évaluer la relation entre le taux d'emploi et le niveau d'instruction. Il ressort des résultats des enquêtes sur la formation et l'insertion sociale ESSI 2 de 2010 que 73,1% des actifs âgés de 15 ans ou plus sont occupés. Ce taux varie selon le sexe et le niveau d'instruction. Ainsi, les hommes participent plus aux activités économiques que les femmes avec des taux d'emploi oscillant entre 79,5% et 67,2% respectivement.

Par ailleurs, les personnes ayant suivi une formation professionnelle participent plus aux activités économiques que celles sans formation professionnelle. En effet, 80,6% de personnes ayant suivi une formation professionnelle sont des actives occupées contre 69,2% de celles actives occupées sans formation professionnelle. Il en découle de ce résultat que la formation professionnelle pourrait être un facteur clé dans le processus d'insertion professionnelle. Ce résultat varie une fois de plus selon le lieu de résidence. Ainsi, les personnes vivantes en milieu rural sont plus occupées que celles vivantes en milieu urbain. En revanche, la disparité dans les taux d'emplois est moins prononcée en milieu rural qu'en milieu urbain entre les hommes et femmes pour un même niveau de formation. Le tableau 3 ci-dessous nous apporte plus d'éclairage en la matière :

**Tableau 3 : Taux d'emploi par niveau d'instruction, sexe et milieu de résidence**

	urbain			rural			Cameroun		
	sexe			sexe			sexe		
Niveau d'instruction	masculin	féminin	ensemble	masculin	féminin	ensemble	masculin	féminin	ensemble
Non scolarisé	80,2	38,6	52,9	90,9	73,7	79,3	89,3	68,8	75,6
Primaire	85,2	63,7	73,6	92,6	85,7	89,1	90,3	78,4	84,2
Secondaire général 1er cycle	71,4	54,6	61,9	77,4	76,1	76,8	74,6	63,9	69,1
secondaire général 2nd cycle	54,7	43	49	65,5	54,3	61,4	58,6	45,9	52,9
Secondaire technique 1er cycle	80,3	64,1	73,1	86	86,2	86,1	82,8	72,2	78,4
secondaire technique 2nd cycle	70,4	60,4	66,4	80,8	76,3	79	73	64,3	69,5
Supérieur	68,5	45,2	59	76,1	66,6	73	70,2	48,7	61,8
<b>Statut formation professionnelle</b>									
Formation professionnelle non reçue	56,7	42,9	48,7	83,6	75,9	79,2	74,9	65	69,2
Formation professionnelle reçue	82,8	66,1	75,5	90,5	85,8	88,7	85,9	73,1	80,6
<b>Ensemble</b>	<b>71,6</b>	<b>52,8</b>	<b>62</b>	<b>85,7</b>	<b>77,5</b>	<b>81,3</b>	<b>79,5</b>	<b>67,2</b>	<b>73,1</b>

Source : [16]

À partir du tableau ci-dessus, on peut tirer les conclusions suivantes en s'accordant avec les données qui y inscrites. Ainsi, on observe que :

- ✓ Les ménages ayant les moins instruits (personnes non scolarisées et celles ayant au plus atteint le cycle de l'enseignement primaire) ont les taux d'emploi les plus élevés indépendamment du sexe ;

- ✓ Quel que soient le sexe et le lieu de résidence, les personnes ayant suivi un enseignement général ont les taux d'emploi les plus faibles. L'explication que nous pouvons donner à ce résultat est que leur l'enseignement général est moins professionnalisant et offre moins d'opportunités d'emploi sur le marché du travail. En revanche, les personnes ayant suivi l'enseignement technique ont des taux d'emploi plus élevés. De ce point de vu, on dira que la formation professionnelle est un facteur clé qui pourrait influencer l'insertion sur le marché du travail. C'est ce qui explique le taux élevé d'emploi dans cette catégorie de diplômé. Partant de ce constat, on peut affirmer sans risque de nous tromper que la qualification et la formation qualifiante mérite d'être renforcée.

### 3 L'EDUCATION, UN INDICATEUR DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

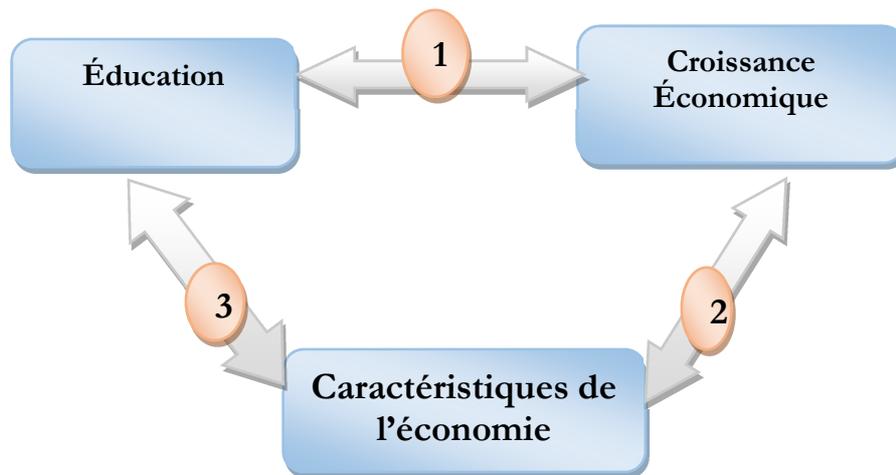
#### 3.1 L'EDUCATION, UN INDICATEUR DE LA VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN ET DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN

La théorie du capital humain a permis d'explication la relation entre la croissance économique et la formation des rémunérations individuelles. Elle part du fait que les individus peuvent améliorer leur productivité par des actes volontaires d'investissement dans l'éducation ([11]). La formation en permettant l'adaptation des salariés aux évolutions technologiques et économiques, est de plus en plus perçue comme un investissement [17] (Carriou et Jeger, 1997) En fait, plusieurs études, ([5]), ont montré que la rentabilité de la formation professionnelle est essentiellement déterminée par le lien entre expérience professionnelle et l'évolution des salaires car, elle a un impact sur la productivité des individus et des entreprises ([6]). De toutes ces études, il en ressort que le capital humain n'est important que s'il est valorisé de manière efficace. Ainsi, il est à noter que l'éducation est essentielle pour l'accroissement de la productivité de la main d'œuvre ([18]).

Les principaux piliers d'un système d'éducation et de formation performant sont : i) une éducation de base solide qui permet d'acquérir un ensemble de connaissances permettant de s'adapter à l'évolution du marché du travail ; ii) un enseignement technique et professionnel de qualité ; iii) un système d'enseignement supérieur équilibré qui offre des programmes à divers niveaux ([18]).

D'après l'enquête ECAM 2, 89% des jeunes de 25 à 34 ans sont soit occupés, soit en quête d'emploi. Parmi ceux qui sont occupés 75% exercent dans le secteur informel avec généralement un faible niveau d'instruction. Dans le secteur moderne, l'emploi est fonction du niveau d'instruction, en dépit du sous-emploi qui prévaut. En termes d'efficacité externe, on note pour les sortants de l'Enseignement Technique une nette démarcation entre ceux issus du premier cycle qui s'insèrent mieux dans le secteur productif et ceux du second cycle qui le sont moins. S'agissant des diplômés de l'Enseignement Supérieur, 37% seulement s'insèrent assez convenablement dans le monde de l'emploi. Ce qui pose le problème de l'adéquation formation emploi. La relation positive entre la scolarisation d'un individu et son salaire ultérieur doit être perçue comme le reflet de l'augmentation de sa productivité par l'éducation. L'éducation, par nature, transmet des connaissances utiles qui vont accroître l'efficacité productive de l'individu, ce qui justifiera alors une rémunération supérieure dans la mesure où cette rémunération est liée à la productivité du travailleur ([11]). Afin d'améliorer la productivité des entreprises et les rendre compétitives sur le marché, les employeurs ont besoin d'agents qualifiés et compétents ([11]).

En effet, Le sort des économies semble scellé par la relation intime entre l'éducation, la croissance économique et l'innovation. Car, le processus de développement des pays industrialisés, tout comme celui des pays émergents ou en devenir, est d'une hausse généralisée du niveau moyen d'instruction et des compétences de leurs populations. Cette évolution presque simultanée des stocks d'éducation et des trajectoires de croissance a suscité un intérêt général pour l'analyse des mécanismes et des canaux de transmission de la politique éducative au développement économique. Les contributions théoriques les plus remarquables apportées à cet effet sont celles de [7] et [22]. Tandis que [19] ont « augmenté » le modèle de Solow (1956) du capital humain pour en analyser les implications empiriques ([10]). À ce titre, la maîtrise de la corrélation entre l'éducation, la croissance et l'innovation s'impose avec acuité. Cette relation est visualisée à travers le schéma ci-dessous.

*Schéma4 : corrélation entre l'éducation, la croissance et les caractéristiques de l'économie*

Source : ([10]).

Ce schéma symbolise la double relation existant entre les différents facteurs pris deux à deux et dans leur ensemble. Tout d'abord, l'investissement éducatif nécessite des ressources, de même que son niveau améliore la productivité des facteurs tout en accroissant les revenus (1). Ensuite, l'amélioration des revenus modifie les caractéristiques démographiques, sociales, et culturelles du pays alors que ces mêmes caractéristiques peuvent à la fois constituer des contraintes et des atouts pour la croissance économique (2). Enfin, les coutumes, l'inexistence des infrastructures et l'existence des inégalités et discriminations peuvent constituer une source d'entrave à l'accumulation du capital éducatif. En outre, l'amélioration des niveaux d'éducation dans un pays peut contribuer à la modification des structures mentales et démographiques des populations (3) ([10]). De cette corrélation, il ressort que l'élément central est l'éducation. Pour ne pas briser la chaîne de production des valeurs, les États ont décidé d'allouer un budget plus important à l'éducation. De ce point de vue, la Cameroun pour l'année 2008 a alloué respectivement au MINEDUB et au MINESEC les budgets de 147,3 milliards et de 168,2 milliards. Ces dotations sont en nette augmentation par rapport à l'année précédente ou elle se situait à 95,8 milliards pour le MINEDUB et 140,8 milliards MINESEC ([16]). De manière générale, on peut dire que le budget de ces ministères est en nette augmentation en 10 ans. Il passe alors de 236,6 milliards en 2005 à 375,6 milliards en 2010 ([16]).

La gestion efficace des ressources allouées au secteur de l'éducation témoigne à suffisance, la volonté des pouvoirs publics à assurer à la population camerounaise une instruction nécessaire pour leur insertion socioprofessionnelle. Conscient de ce que le développement passe par la création des valeurs et des richesses, le gouvernement camerounais a élaboré plusieurs programmes allant dans le sens de la promotion de l'emploi et de l'insertion des jeunes sur le marché du travail au Cameroun. Il s'agit des programmes spécifiques d'emplois pour les couches défavorisées comme les jeunes, les femmes, les groupes vulnérables et les personnes handicapées. A cet effet, un certain nombre d'actions sont aujourd'hui exécutées à travers des programmes spécifiques dont :

- (i) le Pacte National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) dont le document de politique constitue le socle de la promotion de l'emploi des jeunes : il vise à donner une chance aux jeunes d'acquérir un métier et d'accroître ainsi leur chance d'insertion professionnelle, tout en bénéficiant d'un revenu ;
- (ii) le Projet d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI) ;
- (iii) le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U) ;
- (iv) le projet d'insertion socio-économique des jeunes à travers la fabrication de matériels sportifs ;
- (v) la relance et l'opérationnalisation du service civique national de participation au développement, etc. Le Gouvernement entend rationaliser ces divers programmes, dont les rayons d'actions tendent souvent à se superposer, générant de nombreuses inefficacités et rendant illisible et sans impact réel la politique du Gouvernement en faveur des populations les plus défavorisées.

Aussi intéressant que ces programmes puissent être, le préalable de leur réussite se trouve aussi dans la formation. À cet égard, au Cameroun, les formations professionnelles ont été orientées vers les résultats probants centré l'efficacité et à moindre coût. Ainsi, elles intégreront respectivement les approches participatives et par compétences. Pour ce faire, un accent sera mis sur l'adéquation formation/emploi, à travers une planification rigoureuse de l'offre de formation et une prévision correcte des ressources nécessaires pour que les formations choisies puissent être réellement et convenablement dispensées d'une part et sur les formations techniques susceptibles d'accompagner le développement industriel d'autre part ([1]).

Pour y parvenir, la stratégie gouvernementale a été dans un premier temps sur l'augmentation et la diversification de l'offre de formation à travers :(i) l'amélioration et la standardisation des référentiels de formation par la création d'environ 30 référentiels de formation par an, en tenant compte de la taille des entreprises en priorité des secteurs porteurs.

- (ii) la diversification des modes de formation et des filières de formation l'objectif restant d'offrir des formations de qualité au moindre coût ;
- (iii) la réduction des disparités dans l'accès (zones géographiques, genre, groupes spécifiques) par la réforme, la rationalisation et la restructuration en profondeur de la carte des institutions publiques de formation professionnelle en vue de mieux pourvoir en formations, les grandes agglomérations disposant d'un tissu d'entreprises plus dense ([1]).

Le deuxième pilier de la mise en adéquation de la demande consistera en l'optimisation du rendement interne et externe du système de formation professionnelle par :

- l'accès aux TIC dans les structures de formation professionnelle ;
- le suivi des lauréats dans l'insertion professionnelle ;
- la disponibilité et l'accès aux référentiels de formation, manuels et matériels didactiques de qualité ;
- la promotion de l'hygiène, la santé, et la sécurité dans les structures de formation professionnelle ;
- la validation des acquis professionnels et la certification des compétences ;
- le développement de l'orientation professionnelle par la dotation de chaque département d'une structure d'orientation.

### 3.2 ÉDUCATION ET REVENU INDÉPENDANTE

Pour cerner le rôle spécifique de l'éducation, la littérature économique essaie d'examiner la relation entre la croissance et l'activité indépendante. Bien que considérée comme un facteur de production au même titre que les autres, l'éducation ne détermine pas le niveau de production à technologie donnée, mais plutôt la capacité de transformation, d'innovation et d'adaptation au changement des individus ou des économies. Si cette idée est aisément compréhensible, elle comporte deux conséquences majeures : certains résultats d'études sont insatisfaisants et pour cause, les fonctions de production estimées classiquement sont mal spécifiées et selon Rosenzweig, il n'y a aucune raison de penser que le rendement de l'éducation devrait être stable et indépendant des circonstances ou même universellement positif dans ([2]). Le rendement d'un travailleur, s'il dépend de son niveau d'instruction, sa rémunération salariale constitue un indicateur de motivation. A ce titre, le lien entre le niveau d'instruction et la rémunération du travailleur préoccupe au plus haut point les autorités étatiques.

Au Cameroun, le revenu mensuel moyen de l'emploi principal était de 39 400 FCFA (2010); soit une hausse en valeur nominale de 12 600 Fcfa comparativement à 2005. Cette évolution des salaires traduit la nature de la conjoncture économique du pays. La notion de salarié considérée dans le cadre de ce travail concerne les catégories socioprofessionnelles suivantes : cadres, employé/ouvrier qualifié ou semi qualifié et manœuvre ([12]).

Le revenu moyen mensuel varie de 13 800 FCFA, dans le secteur informel agricole, à 145 400 FCFA, dans l'administration publique. Une nette amélioration est enregistrée dans ce dernier segment, où l'on observe une hausse de près de 21 000 FCFA en valeur nominale par rapport à 2005. La revalorisation des salaires intervenue en avril 2008 dans la Fonction Publique a contribué à cette évolution. Le secteur informel (agricole et non agricole) qui emploie 90,5% d'actifs occupés est le secteur qui enregistre les plus faibles niveaux de rémunération ([12]). La distribution du revenu de l'emploi principal est caractérisée par la prépondérance des personnes ayant un faible revenu. En effet, la moitié des travailleurs ont un revenu mensuel de l'emploi principal inférieur ou égal à 15 000 FCFA ([12]).

S'agissant du revenu horaire du travail, il s'élevé en moyenne à 252 FCFA. Il est le plus élevé dans l'administration publique (1069 FCFA) suivi de l'entreprise publique (755 FCFA) et du secteur privé formel (633 FCFA). Le secteur informel agricole et le milieu rural affichent des niveaux de revenu horaire relativement bas avec respectivement 112 et 170 FCFA. La répartition des actifs occupés selon les tranches de revenu montre que 63,2% d'entre eux gagnent en moyenne moins de 28 500 FCFA par mois. Cette proportion se situe à 84,0% chez ceux du secteur informel agricole et à 46,9% chez ceux du secteur informel non agricole. En milieu rural, cette proportion est de 76,2% [12].

**Tableau 4 : Revenu mensuel issu de l'emploi principal, et répartition (en %) du revenu issu de l'emploi par tranche et selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence**

		Administration publique	Entreprise publique	Privée formelle	Informelle non	Informelle agricole	Urbain	rural	Ensemble
revenu	Moyen	145,4	142,2	129,3	50,5	13,8	70,4	23,4	39,4
En milliers	médian								
Revenu horaire		130	120	80	30	0,6	37,7	3,6	15
Revenu		1069	755,3	632,8	295,6	111,9	412,8	169,7	252,3
Tranche de revenus (en FCFA)									
[0-8500)		12	10	12,4	46,9	84	38,1	76,2	63,2
[28500 -47000)		4,6	10,8	14,2	2034	7,6	17,6	9,8	12,5
[47000-94 000)		13,4	23,7	30	19,5	5,9	21	8	12,4
[94 000-188 000)		40,4	25,5	24,3	9,1	1,9	14,1	4,1	7,5
[188 000 - 376 000)		27,6	24,3	11,4	3,1	0,6	7,3	1,5	3,5
[376 000 - et PLUS		2	5,7	7,7	1,1	0,1	1,9	0,3	0,9
Total		100	100	100	100	100	100	100	100

Source : [12] et [20]

#### 4 CONCLUSION

La stratégie de croissance est axée sur la relance de la production à travers le développement des infrastructures, l'amélioration de la productivité et la diversification des échanges commerciaux. Pour qu'un tel projet se réalise, il faut et il suffit de mettre en place un système éducatif de qualité pour la formation du capital humain. Ainsi, on peut affirmer que l'éducation et la formation sont des indicateurs importants dans la chaîne de production de valeur. Car dans la détermination du rôle de l'éducation dans la création des chaînes de valeur, le capital humain occupe une place de choix. Cette assertion est d'autant plus juste que l'éducation explique en grande partie la productivité totale des facteurs au regard des analyses de [3] et de [2]. Parce que l'éducation désigne l'ensemble des facultés qu'un individu peut mobiliser pour s'assurer des revenus monétaires [2], la détermination de son rôle et de sa place dans le développement économique et social, objet de ce papier, trouve ainsi son sens. Car l'instruction, si elle permet à un individu de se forger une personnalité dans la société, elle lui permet avant de s'assurer une rémunération à travers soit des activités individuelles, soit à travers une rémunération des services rendus. À ce titre la question de productivité du capital Humain devient primordiale pour l'avenir de l'humanité en général [21] et pour le Cameroun en particulier.

Au Cameroun, le diplôme est l'indicateur qui mesure le niveau d'instruction d'un travailleur. Celui-ci reste un bien diversement réparti au sein de la population camerounaise en âge de travailler. D'après les données de [12], une personne sur deux (53,1%) est sans diplôme. Par contre, 25,4% de cette population a au moins le BEPC. Cette situation varie selon le sexe et le milieu de résidence. De ce fait, les populations rurales sont en moyenne nettement moins diplômées que celles du milieu urbain. Ainsi, plus de 88,2% de la population rurale n'a pas le BEPC contre 56,4% en milieu urbain. À ce titre, le revenu moyen mensuel varie de 13 800 FCFA, dans le secteur informel agricole, à 145 400 FCFA, dans l'administration publique. Une nette amélioration est enregistrée dans ce dernier segment, où l'on observe une hausse de près de 21 000 FCFA en valeur nominale par rapport à 2005. La revalorisation des salaires intervenue en avril 2008 dans la Fonction Publique a contribué à cette évolution. Le secteur informel (agricole et non agricole) qui emploie 90,5% d'actifs occupés est le secteur qui enregistre les plus faibles niveaux de rémunération [12].

Au terme de cette évaluation des faits sociaux et économique en rapport avec l'éducation, nous pouvons affirmer sans aucun risque de nous tromper que l'éducation est et demeure un indicateur important pour le développement économique et sociale d'un pays. Ainsi, les réformes du système éducatif du Cameroun entreprise Il y a plusieurs années concours à la réalisation de l'ambition d'émergence du pays en 2035.

## REFERENCES

- [1] DSCE (2011) : Commission Technique d'Élaboration de la Stratégie Sectorielle de l'Éducation (CTESSE) « document de stratégie sectorielle de l'Éducation au Cameroun »
- [2] Gurgand Marc (1999) : « sait-on mesurer : le rôle économique de l'éducation? Une confrontation des résultats empiriques micro et macroéconomiques » ; Centre d'études de l'emploi et Crest, gurgand@cee.enpc.fr Décembre 1999, 33 pages
- [3] Schultz T.W. (1961): "Investment in Human Capital", American Economic Review, vol. 51, March, 1-17
- [4] Becker G.S. (1964): Human Capital, the University of Chicago Press, Chicago
- [5] Bartel A. (2000): "Measuring the employer's return on investment in training: evidence from the literature", 23p.
- [6] Béji K. Fournier et G. Filteau O. (2004): « La formation professionnelle continue, Quelle ampleur pour quel rendement de la loi 90 ? » Rapport final, CRIEVAT, 209p.
- [7] Romer P. (1990): "Endogenous Technical Change", Journal of Political Economy, vol. 98, n° 2, S71-S102
- [8] Barro R. (1991): "Economic Growth in a Cross Section of Countries", Quarterly Journal of Economics, vol. 151, n° 2, May, 407-443.
- [9] Sala-i-Martin X. (1997): "I Just Ran Two Million Regressions", American Economic Review, vol. 87, n° 2, 178-183.
- [10] Doudjidingao Antoine (2009) : « Éducation et croissance en Afrique Subsaharienne, une analyse comparative des trajectoires socioéconomiques de trois groupes de pays anglophones, francophones et maghrébins, thèse de doctorat en économie, laboratoire d'économie et de sociologie du travail (lest-umr 6123), Avril, 359p
- [11] ROCARE (2011) : « Analyse socio-économique du rendement de la formation professionnelle continue dans le secteur privé formel au Burkina Faso » éducation / Edition 2011, Rapport final
- [12] INS (2011), Rapport principal de l'Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2010, Yaoundé, Octobre 2011.
- [13] UNESCO (2010) : données mondiales de l'éducation VII ed 2010/11 ; <https://www.ibe.unesco.org/>
- [14] [http://www.minefop.gov.cm/index.php?option=com\\_content&view=article&id=242%3Atemps-forts-de-la-presentation-des-programmes-du-minefop&catid=105%3Aactu-generale&Itemid=245&lang=fr](http://www.minefop.gov.cm/index.php?option=com_content&view=article&id=242%3Atemps-forts-de-la-presentation-des-programmes-du-minefop&catid=105%3Aactu-generale&Itemid=245&lang=fr)
- [15] INS (2005), Rapport principal de l'Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005, Yaoundé, Décembre 2005.
- [16] INS (2010) : « 2<sup>ème</sup> enquête sur le suivi des dépenses publiques et le niveau de satisfaction des bénéficiaires dans les secteurs de l'éducation et de la sante au Cameroun », Rapport principal, Volet Éducation, Décembre 2010
- [17] Cahiers économiques du Cameroun (2012) : Dynamiser le marché du travail Point sur la situation économique du Cameroun, janvier, Numéro 3 33 pages
- [18] Mankiw N.G., Romer D. & Weil D.N. (1992): "A Contribution to the Empirics of Economic Growth", Quarterly Journal of Economics, vol. 107, May, 407-437.
- [19] Panel 1 : perspectives pour la reprise : croissance, emploi et développement. La réponse du Cameroun dans le cadre du 2<sup>ème</sup> colloque Africain sur le travail décent : Construire un socle social avec le pacte mondial pour l'emploi perspective pour la reprise croissance, emploi et développement la réponse république du Cameroun, 15 p.
- [20] Bartel A.P. & Lichtenberg F.R. (1987): "The Comparative Advantage of Educated Workers in Implementing New Technology", Review of Economics and Statistics, vol. 69, n° 1, February, 1-11.
- [21] Abriac Dominique, Roland Rathelot, Ruby Sanchez (2009), L'apprentissage, entre formation et insertion professionnelles, INSEE.
- [22] Technical committee for the elaboration of the sector wide approach (MINEDUB, MINESEC, MINEFOP, MUNSUP), draft document of the sector wide approach: education. Document SPO/CM/2006/ED/RP/01. 2006
- [23] Huyghues Despointes Hervé (1991), Être disponible et savoir cibler sa recherche: deux clés pour trouver un emploi in Économie et Statistiques N° 249(Publications de l'INSEE), Décembre 1991.
- [24] INS-OIT(2004) : Les statistiques sur l'emploi et le marché du travail au Cameroun, Yaoundé, Décembre 2004.
- [25] Véronique Simonnet et Valérie Ulrich (2000), La formation professionnelle et l'insertion sur le marché du travail : l'efficacité du contrat d'apprentissage, Économie Et Statistique N° 337-338.
- [26] Kafimbou Hervé, Sanon Jean, Ouedraogo Alassane, Zoundi Jeanne, Kadidia Sanon (2011) : « enseignement supérieur et développement socioéconomique au Burkina Faso » EDUCI/ROCARE Afreducdev issues, ISSN N° 2079-651X, N° 3, 2011
- [27] Lucas R.E. (1988): "On the Mechanics of Economic Development", Journal of Monetary Economics, vol. 22, 3-42.
- [28] Direction de la statistique (2000) : « Les indicateurs du développement socio-économique »
- [29] Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (2009) : « Politique nationale de formation professionnelle », 22 pages, secrétariat général.